

**RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE
À L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE**

Projet de Catégorie B (Projet soumis à l'étude d'incidences sur l'environnement)

La société Aspiravi, Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'implantation d'un parc éolien de 5 éoliennes d'une puissance totale de 15 à 25 MW sur le territoire de la commune de Manhay, à proximité de la E25, entre le village de Chêne-al'Pierre et la sortie 49.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, cette demande de permis fera l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement et d'une réunion d'information du public à laquelle chacun est invité à assister.

La réunion d'information du public aura lieu le :

Mercredi 29 janvier 2020 à 19H00 à la salle de l'Entente, Chemin de la Salle, 5 à 6960 Manhay.

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément à l'article R41- 4 du Livre 1^{er} du Code de l'environnement, toute personne pourra, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit, en y indiquant ses nom et adresse au Collège communal de Manhay (Voie de la Libération, 4 6960 Manhay) et en envoyant une copie à Aspiravi, à l'attention de Xavier Houdry, Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke jusqu'au jeudi 13 février 2020.

Toute information sur ce projet peut être obtenue auprès de Xavier Houdry, Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke, par téléphone : 056.70.27.36 ou par mail : info@aspiravi.be.